

LES OUTILS

COLLOQUE

« LES ROMS ONT DES DROITS ! »

Pochette constituée de fiches pratiques pour favoriser l'accès aux droits et des conseils pour l'intervention : liberté de circulation et mesures d'éloignement ; droit au travail et titre de séjour ; droit au logement ; droit à la santé et accès aux soins ; scolarisation des enfants roms et éducation ; droits des Roms mineurs.

Objectif : permettre aux militant(e)s, bénévoles, associations et professionnel(le)s intervenant auprès des populations roms de s'appuyer sur la législation pour combattre les discriminations et interpeller les pouvoirs publics.



« AGIR, C'EST POSSIBLE ! »

Guide pratique destiné aux collectivités territoriales proposant des conseils techniques, des outils méthodologiques et de nombreux exemples d'initiatives observées sur le territoire français.

Objectif : proposer des clés pour engager des programmes respectant les droits fondamentaux et l'accès au droit commun de ces populations, en particulier les droits économiques et sociaux.

Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet, 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 / Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org / www.ldh-france.org



12 décembre 2013

9h30 - 17h30

LES ROMS ONT DES DROITS :

AGIR,

C'EST POSSIBLE !

Maison de l'Europe

35-37 rue des Francs-Bourgeois - 75004 Paris
M° Saint-Paul ou Rambuteau



Les Roms ont des droits : former pour lutter contre les discriminations

Face aux atteintes faites aux droits des Roms migrant en France, la Ligue des droits de l'Homme mène, dans le cadre du programme européen Progress, un projet d'information et de formation à destination des associations et bénévoles intervenant auprès de ces populations d'une part, et des collectivités territoriales d'autre part.

Former les « intermédiaires »

La Ligue des droits de l'Homme a réalisé des outils (fiches pratiques et diaporama) qui appuient un programme de formation développé sur le territoire national, en partenariat avec le Collectif national droits de l'Homme Romeurope. Ces formations ont pour objectif d'accompagner et soutenir l'intervention locale.

Sensibiliser et mobiliser les collectivités territoriales

Un guide pratique destiné aux collectivités territoriales démontre qu'agir pour les Roms, c'est possible. Il sera présenté et diffusé auprès de celles-ci lors d'interventions locales.

Réfléchir et échanger : un colloque national

Le colloque « Les Roms ont des droits : agir, c'est possible ! », dont le déroulé est présenté ci-contre, s'ancre dans le cadre de ce programme d'information et de formation. Cette journée a pour vocation de réunir tant des bénévoles, militant(e)s, associations et professionnel(le)s, que des représentants politiques et des collectivités territoriales, afin de croiser les regards, d'échanger et de mobiliser pour la défense des droits fondamentaux des populations roms.

Colloque organisé par la Ligue des droits de l'Homme, en partenariat avec l'Association européenne des droits de l'Homme et la Maison de l'Europe de Paris



jeudi 12 décembre 2013

matin : 9h30 - 12h30

- ▶ 10h - Ouverture
Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe
Pierre Tartakowsky, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)
Nadia Doghramadjian, secrétaire générale adjointe de la LDH
- ▶ 10h30 - Qui sont les Roms ? Etat des lieux
Martin Olivera, anthropologue, membre de l'Observatoire européen Urba-Rom

- ▶ 11h - Table ronde « **Les Roms ont des droits : les initiatives en Europe** »

- Modérateur : Vincent Rebérioux, vice-président de la LDH
- Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), Philippe Goossens, membre du bureau exécutif
- Villes en transition, Thomas Ott, chargé des programmes en Roumanie
- European Grassroots Organisations Network (ERGO), Gabriela Hrabanova, Policy Coordinator
- L'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms, Olivier Terrien, responsable du projet Romact et chef de la Taskforce, Conseil de l'Europe

après-midi : 13h30 - 17h

- ▶ 13h30 - Table ronde « **Les initiatives en France des associations citoyennes et des collectivités territoriales** »

- Modérateur : Maryse Artiguelong, membre du Comité central de la LDH
- L'appui d'un conseil régional : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais Majouline Sbai, vice-présidente du conseil régional en charge de la Citoyenneté, de la Coopération décentralisée et des Relations internationales
- Le soutien d'un conseil général : l'exemple du Val-de-Marne*
- L'expérience d'une municipalité : l'exemple d'Indre, Gilles Ollivier, directeur de cabinet du maire d'Indre (44) l'exemple de Bordeaux*
- La scolarisation, une étape essentielle pour l'insertion Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE)*
- La médiation, pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention Joséphine Téoran, coordinatrice du programme national de médiation sanitaire (Ašav)

- ▶ 15h30 - Présentation des outils créés par la LDH et du site Internet droitsdesroms.org, Vincent Rebérioux, vice-président de la LDH

- ▶ 15h45 - **Roms, quelle place dans notre société ?**

- Modérateur : Dominique Guibert, vice-président de la LDH
- Fin des mesures transitoires, quelle incidence ? Manuel Demougeot, délégation interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au logement (Dihal)
- L'insertion dans les sociétés locales Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers et Claude Reznik, maire-adjoint de Montreuil, délégué aux populations migrantes
- Roms et citoyenneté, Malik Salemkour, LDH et CNDH Romeurope

- ▶ 17h - Conclusion et remerciements, Dominique Guibert, vice-président de la LDH

* Intervenant à confirmer

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

Tél. pro. :

Localité :

Tél. dom. :

CP :

E-mail :

Organisme (si nécessaire) :

LES ROMS ONT DES DROITS : AGIR, C'EST POSSIBLE !
Colloque - 12 décembre 2013